

**Zeitschrift:** Annales fribourgeoises  
**Herausgeber:** Société d'histoire du canton de Fribourg  
**Band:** 44 (1960)

**Artikel:** La villa romaine des Gauderons (Sorens)  
**Autor:** Perler, Othmar  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-818273>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 24.12.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## *LA VILLA ROMAINE DES GAUDERONS (SORENS )*

par OTHMAR PERLER

Au mois de juillet 1958, les ouvriers de la gravière des « Gauderons » (commune de Sorens) mirent à nu des murs, que la pelle mécanique détruisit partiellement, extrayant en même temps des fragments de tuiles et de briques. M. le député Pierre Villoz de Villarvassaux, propriétaire du terrain, se rendit compte de l'importance de la découverte et avertit les autorités compétentes. Chargé par celles-ci de l'examen des ruines, j'ai pu entreprendre des fouilles dans le cours du mois d'août, soutenu par la bienveillance de M. Pierre Villoz et de sa famille, ainsi que par le concours précieux de quelques étudiants<sup>1</sup>.

Les ruines dominent la colline allongée qui descend du côté de Sorens pour s'arrêter devant le rio de Malessert (fig. 1). Le terrain qu'elles occupent s'abaisse de trois côtés vers ledit rio et, plus fortement, vers la route cantonale Fribourg-Bulle. Une couche d'humus épaisse de 10 à 15 cm. couvrait les murs qui s'enfoncent dans le gravier mélangé de terre glaise et de grosses pierres, et qui ont été démolis au sud-est et nord-est par la pelle mécanique. L'angle qu'ils formaient a été vu avant sa destruction par M. Villoz et les

---

<sup>1</sup> C'est avec gratitude que je cite leurs noms: MM. Serge Charrière, Jean Egger, Paul Noth, Paul Sturny, Othmar Wæber. Je serais incomplet si je passais sous silence l'aide précieuse de M. l'abbé M. Boschung et celle de M. l'abbé J. Plancherel, curé de Vuippens, si hospitalier. La famille Villoz avait mis un appartement neuf à notre disposition. Elle nous a aidé de toutes manières. Enfin, M. Fr. Esseiva, président de la Commission du Musée d'art et d'histoire nous a obtenu un subside de la Loterie romande. Que tous soient vivement remerciés.

ouvriers. Les fondements avaient disparu au nord-est et au nord-ouest par suite de l'érosion ou du travail de l'homme. Un pan de mur du côté sud-est était visible à notre arrivée. Le reste a été mis à jour par nous.

#### *LE PLAN DE L'ÉDIFICE (Fig. 2)*

Les murs extérieurs forment un rectangle de 16 m. 40 sur 9 m. (mesures extérieures), soit environ 55 pieds romains sur 30. La façade regarde vers le sud-ouest, c'est-à-dire vers la plaine de Bulle

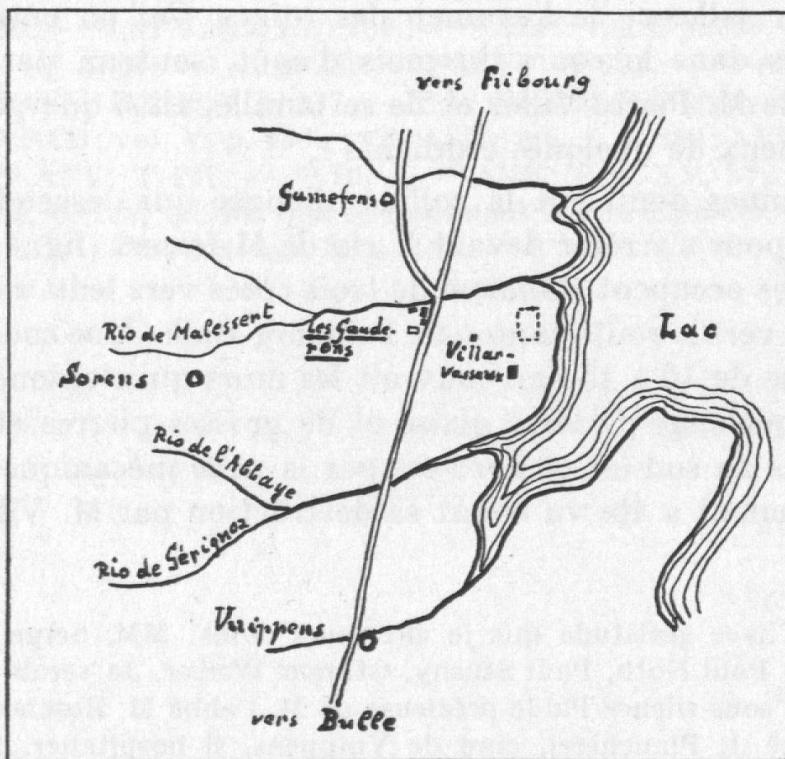


Fig. 1. — Les Gauderons et leurs environs.

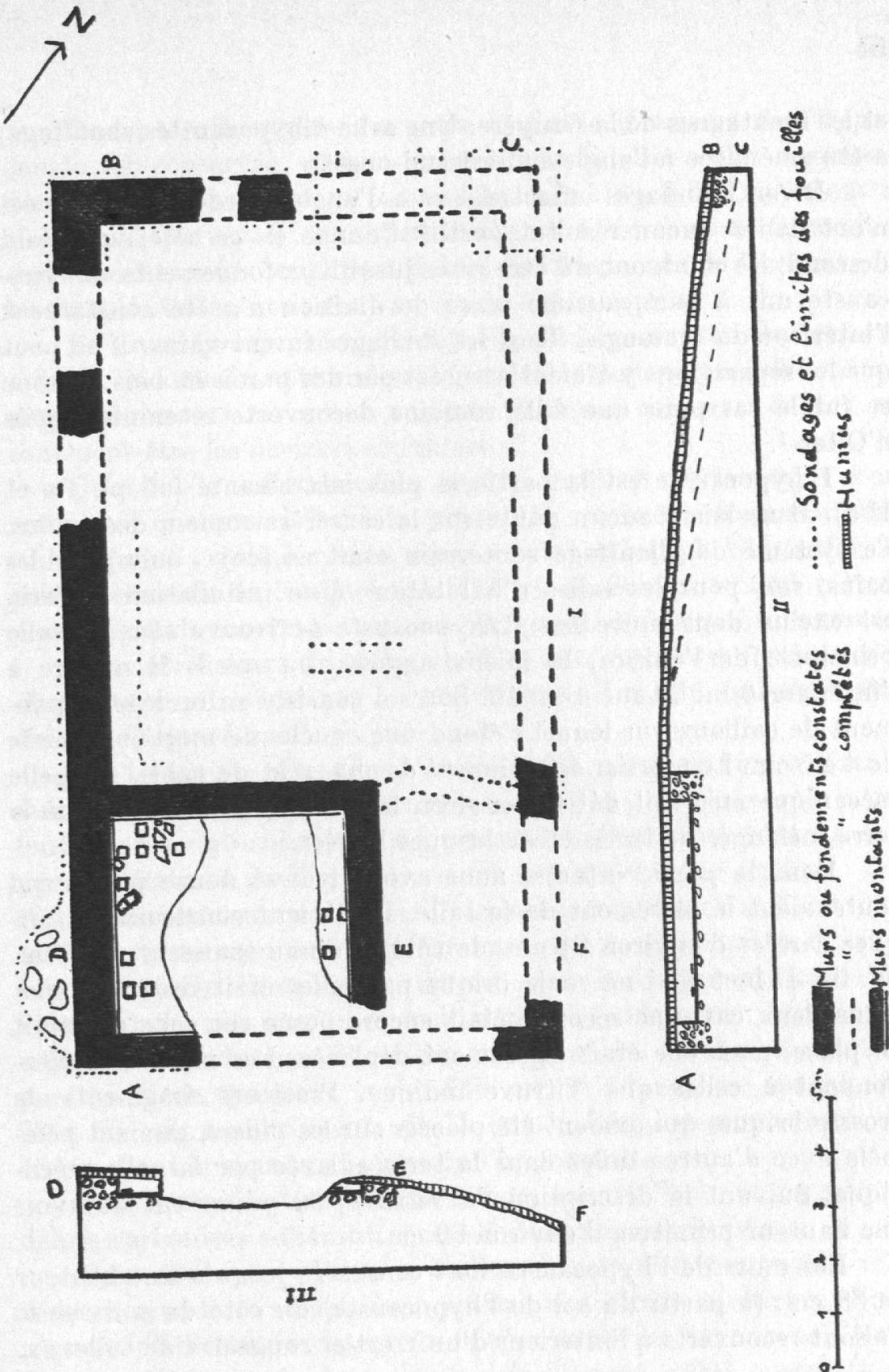


Fig. 2. — La villa romaine: I Plan. II Coupe A-B. III Coupe D-E-F.

et les montagnes de la Gruyère. Une salle à hypocauste (chauffage) a été aménagée à l'angle sud-est sud-ouest.

Divers sondages effectués vers l'angle nord-est nord-ouest n'ont donné aucun résultat positif. Comme de ce côté, le terrain descend, les murs ont dû être rasés jusqu'aux fondements. L'hypocauste mis à part, aucune trace de division n'a été constatée à l'intérieur du rectangle. Tous les sondages furent vains. Il se peut que les séparations y étaient assurées par des parois en bois, comme ce fut le cas pour une villa romaine découverte récemment près d'Olten<sup>1</sup>.

L'hypocauste est la partie la plus intéressante (cf. pl. I a et II a). Il ne laisse aucun doute sur le caractère romain des ruines. Ce système de chauffage souterrain était employé, soit pour les bains, soit pour les salles d'habitation. Une installation de bain est exclue dans notre cas. L'hypocauste se trouve sous la salle principale de l'édifice, la mieux exposée au soleil. Il mesure à l'intérieur 4 m. 50 sur 4 m. 10. Son sol consiste en un léger fondement de cailloux sur lequel s'étend une couche de mortier, épaisse de 4 à 5 cm. Le mortier est composé de chaux et de sable. La pelle mécanique en avait détruit environ les trois quarts et déplacé la terre mélangée de tuiles et de briques brisées.

Dans la partie intacte, nous avons trouvé douze piliers qui soutenaient le pavement de la salle. Ils étaient construits en briques carrées d'environ 21 cm. de côté et d'une épaisseur de 4 cm. (cf. fig. II b et c). Une seule brique par pilier était restée *in situ*. Dans deux cas, une seconde était encore posée sur celle qui était en place, mais elle était légèrement déplacée. Les mesures correspondent à celles que Vitruve indique. Plusieurs fragments de grosses briques qui avaient été placées sur les piliers, gisaient pêle-mêle avec d'autres tuiles dans la terre enlevée par la pelle mécanique. Suivant la description de Vitruve, les piliers ont dû avoir une hauteur primitive d'environ 60 cm.

Les murs de l'hypocauste sont conservés jusqu'à une hauteur de 38 cm. (à partir du sol de l'hypocauste) du côté du sud-ouest. Ils sont recouverts à l'intérieur d'un mortier rougeâtre de tuileaux.

---

<sup>1</sup> Cf. *La Suisse primitive*, vol. 21, 1957, p. 39.

De tout cela résulte que seule la partie inférieure de l'hypocauste est conservée, comme dans la plupart des villas romaines découvertes en notre pays. La couche entre le sol de l'hypocauste et l'humus provenait des superstructures. C'est dans cette couche que furent trouvés les différents objets: fragments de fresques, de briques, de tuiles, etc., dont on lira la liste ci-après.

Le foyer (*praefurnium*) habituellement construit à l'extérieur, a dû se trouver du côté sud-est. Il a été détruit par la pelle mécanique, du moins ce qui en restait. Quelques carreaux de tuf en sont peut-être les derniers souvenirs.

Quant à la salle chauffée, qui se trouvait au-dessus, il n'en reste que quelques débris de pavés, de nombreux fragments des tuiles (*tubuli*) dont les murs étaient revêtus (cf. pl. I b), enfin de petits éléments de fresques (pl. II b et c). Son pavement n'était pas couvert de mosaïque; sinon on en aurait repéré quelques traces.

Les autres murs du rectangle faisaient partie des fondements. Ils n'atteignent même pas le niveau primitif du sol, qui était plus élevé qu'aujourd'hui.

La technique des murs est celle des constructions romaines semblables de nos contrées. On se servait de moellons que le sol fournissait en abondance. On les laissait à l'état brut, excepté à la partie inférieure de l'hypocauste où la surface a été égalisée. Les strates horizontaux y sont bien visibles et réguliers. La liaison est assurée par un mortier rougeâtre, mélange de chaux et de briques concassées. On l'employait surtout pour les murs montants de l'hypocauste, peu ou pas du tout dans les fondements. Les pierres y forment un blocage. Etant liés entre eux, les murs sont contemporains. Leur épaisseur varie. Elle est de 50 cm. au sud-est, de 73 à 76 cm. au sud-ouest, de 75 cm. environ au nord-ouest, de 45 cm. pour le mur nord-ouest de l'hypocauste.

Le toit était fait de poutres de bois, comme l'attestent quelques débris carbonisés adhérant encore à des tuiles à rebord.

Comparée avec d'autres établissements romains, notre villa n'est ni grande ni somptueuse, encore moins bien conservée. Nous n'avons d'ailleurs pas la certitude d'en avoir pu fixer toute l'étendue primitive, car la destruction a fait œuvre quasi complète au nord-est.

Le plan rappelle de loin ces nombreuses villas découvertes dans notre pays (par ex. à Vicques, à Alpnach, à Ormalingen, à Zurzach, à Siblingen, etc.)<sup>1</sup>, qui montrent aux angles de la façade une ou deux salles saillantes, liées entre elles par un portique, orientées souvent vers le sud, munies fréquemment d'hypocauste. C'est là que l'on habitait principalement en hiver. Notre villa n'a ni partie saillante ni portique. Mais la salle chauffée par l'hypocauste et décorée de fresques, est située à l'angle sud-est, c'est-à-dire à l'endroit le mieux exposé au soleil comme dans beaucoup d'exemples analogues plus riches. Quelques grosses pierres placées devant elle semblent indiquer une terrasse d'où on jouissait d'une vue splendide sur les montagnes de la Gruyère et sur la vallée de la Sarine.

#### *VILLA RUSTICA*

Tout indique que notre édifice servait à une exploitation agricole. Il est probablement plus exact de parler d'une dépendance d'une *villa rustica*. M. P. Villoz m'a signalé des vestiges romains (tuiles et briques) à quelques centaines de mètres de nos ruines, dans la plaine qui s'étend entre la route cantonale et le lac de la Gruyère, au nord-est de Villarvassaux (cf. fig. 1). Ces vestiges, ainsi que la configuration du sol permettent de conclure à des constructions beaucoup plus étendues (environ 60 m. sur 90 m.). Une relation semble exister entre les deux établissements.

Ils font en tout cas partie d'un vaste système de colonisation. Il suffit de regarder la carte archéologique du canton de Fribourg. La route romaine qui venait du côté de Mézières contournait le Gibloux, traversait la plaine de Marsens, grimpait à Gumefens pour se diriger vers le nord (Ste-Apolline, Avenches), passait au nord de la colline où se trouvent les ruines que nous avons fouillées. Toute une série de villas ont été identifiées le long de cette route, à Rueyres-Treyfayes, à Romanens, à Vuadens (au Dally et au Briez), non moins de trois près de Riaz-Marsens (bois de Dzouno, Tronche-Bélon, Le Perrevuet), à Echarlens (Fontanoux)<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Cf. F. STÄHLIN, *Die Schweiz in römischer Zeit*, Basel 1931, p. 370 ss.

<sup>2</sup> Cf. NICOLAS PEISSARD, *Carte archéologique du canton de Fribourg*, Fribourg 1941.



Pl. VI. — Saint Jacques le Majeur, vers 1514. Fribourg, Musée d'art et d'histoire.

### CHRONOLOGIE

Ni inscription datée, ni monnaies, ni fresques bien conservées, ni céramique suffisante n'ont été trouvées. Il est donc difficile d'établir une chronologie très précise. Nous en sommes réduit à l'examen des fragments de fresques et d'un *graffito*.

La technique des fresques (pl. II b et c) est relativement soignée. Une couche de mortier très sablonneux, sans tuileaux, sert de base. Elle a une épaisseur de 20 mm. dans un fragment complet. Une deuxième couche, d'environ 1 mm. sert de fond aux couleurs. Elle est de couleur blanche à jaunâtre (poussière de marbre jurassien ?) et finement polie, du moins sur quelques fragments. Une troisième couche de base faite de mortier rougeâtre (briques cassées) s'est conservée sur un seul fragment. Ce même mortier adhère à certains tuyaux (*tubuli*) de l'hypocauste, ou plutôt de la salle qui lui est superposée. Les couleurs ne se détachent pas du fond. Nous avons donc de véritables fresques. Cette technique qui consiste à multiplier les lits de revêtement, semble être rare dans les provinces en dehors de Rome et de Pompéi<sup>1</sup>. Elle est conforme aux préceptes donnés par Vitruve. Elle permet de conclure à une époque assez reculée. En Suisse, elle a été constatée par exemple dans la villa de Commugny (Vaud), que l'on date du I<sup>er</sup> siècle de notre ère, et dans celle d'Oberweningen (Zurich), qui est du troisième quart du II<sup>e</sup> siècle.

Bien qu'il soit impossible de reconstituer le dessin de la décoration, les pauvres fragments sauvés de la destruction permettent de l'attribuer avec grande probabilité au style que Walter Drack désigne comme antonin (« Panneaux-Malerei antoninischen Stils »)<sup>2</sup>. Ce style est attribué à l'époque qui va de 160 à 220 après Jésus-Christ. Il emprunte ses motifs à l'architecture (ce qui n'est pas le cas dans notre villa), ou divise les parois en panneaux clairs, formés

<sup>1</sup> W. DRACK, *Die römische Wandmalerei* (= Monographien zur Ur- und Frühgeschichte der Schweiz, Bd. VIII), Basel 1950, p. 10, cite les recherches de J. Klinkenberg. Il donne une description de la technique d'Oberweningen à la page 103.

<sup>2</sup> Op. cit., p. 29-31.

par des traits aux couleurs variées (ce qui caractérise nos fragments à première vue). Il utilise aussi le décor végétal, mais le stylise et tend vers l'abstraction. Il aime le mouvement et le pittoresque. La plupart des fresques romaines trouvées sur le territoire suisse appartiennent à cette période.

L'examen comparatif des douze fragments les plus grands, recueillis dans les décombres de l'hypocauste, semble imposer cette période. Nous pouvons les classer en trois groupes.

Deux fragments proviennent probablement du socle. Leur surface a été endommagée à la suite d'un frottement ; elle semble poreuse. L'un des deux fragments est d'un rouge pompéien bien connu. L'autre est moitié rouge, moitié blanc. Dimensions : 3,5 cm. sur 5 cm. et 3 cm. sur 3,5 cm. Le socle paraît donc avoir été uniformément rouge, supportant vers le haut une surface blanche, ou bien il a été divisé en panneaux alternativement rouges et blancs, peut-être avec un motif végétal. Car un très petit fragment d'une technique et d'une conservation analogue montre des restes de petites feuilles pointues rouges sur un fond blanc. Nous pourrions alors supposer une décoration semblable à celle de Vidy près Lausanne (cf. W. Drack, pl. XXI s.), ou de Ferren près Hohenrain (*ib.*, pl. XX). Les deux ont été attribuées au style antonin. Vu l'exiguïté de nos feuilles rouges, on pourrait aussi les rapprocher de celles trouvées dans l'établissement romain de Le Buy (*ib.*, p. 65, fig. 34) ou dans celui de Hüttwilen (*ib.* p. 86, pl. XIX).

La deuxième zone de la salle était divisée en panneaux au fond blanc bien poli. Les cadres étaient formés de plusieurs traits noirs, ocres, jaunes ou rouges. Ceux-ci étaient d'abord tracés dans le mortier humide au moyen d'un instrument plus ou moins pointu. Ces traces, tantôt très fines, et tantôt larges, sont encore bien visibles. Deux des fragments présentent sur fond blanc un trait noir large de 12 mm., (le second de 9 mm.), puis un espace blanc large de 20 mm., (le second de 24 mm.), finalement un trait en ocre clair au bord, sombre vers le milieu, large d'au moins 17 mm. Les fragments sont incomplets de ce côté. Une surface jaune plus grande semble exclue, car un morceau de 12 cm. sur 8 cm., provenant sans doute d'un panneau, était d'un blanc uni. Le plus grand fragment photographié *in situ*, mais brisé par la suite, me-

surait 13 cm. sur 6,5 cm. (pl. II b). On y voyait sur fond blanc un trait d'un beau rouge pompéien, large d'environ 17 mm.; puis un espace blanc, large d'environ 15 mm.; finalement, un beau trait noir large de 15 mm. Le fond blanc continuait des deux côtés. Nous devons en rapprocher un autre fragment moitié noir, moitié blanc. La partie noire a une largeur d'au moins 20 mm., mais le fragment est incomplet de ce côté. Cette division géométrique en panneaux blancs par plusieurs traits noirs, jaunes ou rouges est fréquente dans le style antonin. Le schéma se simplifie plus tard. On peut citer comme exemples les plus rapprochés de nos fresques ceux de Baden (*Drack*, pl. XVI), d'Oberweningen (pl. XVII), de Hüttwilen (pl. XIX), surtout de Ferren (pl. XX) où nous avons pour les traits les mêmes couleurs rouge, jaune, noire sur fond blanc.

Le troisième groupe de fragments est caractérisé par des motifs végétaux. Ce sont, sur un fond blanc, des fleurs stylisées rouges ou brunes. Elles ont la forme de petites tulipes sans tige sur un seul des fragments que traverse un mince trait rouge clair. Ailleurs, ce sont des taches irrégulières (roses stylisées?) en ocre clair avec des ombres brunes et rouges. Arrangées en forme de bande (guirlandes?), elles sont liées entre elles par un large creux, tiré dans le mortier tendre au moyen d'un instrument épointé. Il est plus difficile d'indiquer ici des parallèles fidèles. On pourrait songer aux fragments de Bellikon (*Drack*, p. 59, fig. 29), bien que les motifs y soient plus variés et l'ensemble plus mouvementé.

Sur un des fragments, on distingue (si je ne me trompe pas) une inscription, faite au moyen d'un instrument pas très pointu, c'est-à-dire les deux lettres xj (pl. II c). La première est haute de 5 mm., la seconde de 9 mm. C'est probablement le chiffre romain XI, marqué par un ouvrier ou par un habitant de la villa, comme cela se pratique encore de nos jours. La forme du j allongé appartient à l'écriture minuscule cursive. Elle se répand à partir du troisième siècle de notre ère. Mais comme ce *graffito* n'embellit pas la décoration, il est à présumer qu'il est postérieur à la construction première.

Jusqu'à quelle date la villa a-t-elle été habitée? Nous ne le savons pas. Des morceaux de bœufs carbonisé, mêlés aux décombres, prouvent que le bâtiment a été incendié. Dans un cas, le charbon

adhérait encore à une tuile du toit à rebord, tournée vers le bas. On pense instinctivement à une invasion de barbares, au III<sup>e</sup> siècle déjà, sinon au Ve.

Pour compléter, tournons nos regards vers les découvertes romaines faites dans les alentours. Sorens nous a donné une monnaie en bronze de l'empereur Gordien 238 à 244 (*N. Peissard, Carte archéologique*, p. 89); Avry-devant-Pont, une de Herennius 251 (*ib.*, p. 28); le grand établissement de Tronche-Bélon près de Riaz, dix-neuf pièces, allant de Vespasien à Constant Ier, 70 à 350 (*ib.*, p. 82); Echarlens, un Domitien de 88 (*ib.*, p. 47); Vuadens, plusieurs Gordien 238 à 244 (*ib.*, p. 95); les alentours de Bulle, une monnaie de Julia Mammaea, morte en 235 (*ib.*, p. 33); une autre du duumvirat d'Antoine et d'Auguste (*ib.*, p. 33); de l'autre côté de la Sarine, Botterens nous a livré une Faustine, épouse d'Antonin le Pieux ou sa fille, épouse de Marc-Aurèle, morte en 176 (*ib.*, p. 32), et Corbière, un bronze de Néron, 54 à 68 (*ib.*, p. 39). C'est dire que la villa des « Gauderons » se situe dans une région qui a été colonisée par les Romains, peut-être à la fin du I<sup>e</sup> siècle déjà. Ceux-ci ne l'ont pas encore quittée au IV<sup>e</sup> siècle avancé. En considérant l'importance des établissements étudiés au siècle dernier par M. Gremaud à Tronche-Bélon, ceux-ci ont dû être le centre primitif duquel semble dépendre notre villa, ainsi que la villa plus grande qui se trouve près de Villarvassaux. Espérons qu'un jour des fouilles effectuées dans cette dernière fourniront une moisson d'antiquités plus riche, qui apportera plus de lumière sur cette page intéressante de notre histoire.

#### *LISTE DES OBJETS TROUVÉS*

Tous les objets ont été trouvés dans les décombres de l'hypocauste. Les tuiles et les briques, ainsi que les fragments de céramique, ont été sortis en grande partie par la pelle mécanique avant notre arrivée. Nous avons recueilli dans la partie restée intacte (environ un tiers) les restes des piliers *in situ*, les fresques, les clous, quelques fragments de céramique, etc.

## *Tuiles et briques*

Les nombreuses briques et tuiles étaient dans un état fragmentaire, excepté les petites briques des piliers. La destruction a été vraiment barbare.

Les tuiles appartenant au toit étaient, ou des tuiles à rebord (*tegulae*), ou des tuiles de forme demi-cylindrique (*imbrices*). Une empreinte fragmentaire (signe de l'ouvrier) est visible sur la photographie (pl. I b).

Les briques provenant de l'hypocauste sont: *a)* Les briques carrées des piliers. Elles ont 20 à 22 cm. de côté et une épaisseur de 4 cm. (pl. II a, b, c). *b)* Les grosses briques placées sur les piliers (de la *suspensura*). Le plus long fragment mesure 40 cm. Il a une épaisseur de 6 cm. *c)* Les tuiles en forme rectangulaire (*tubuli*) dont étaient revêtus les murs de la salle chauffée à travers lesquelles montait l'air brûlant du sous-sol pour se répandre sur toute la surface des parois. Ces fragments étaient nombreux, quelques-uns encore noircis par la fumée et la suie. Plusieurs avaient retenu une partie du revêtement, fait avec un mortier de tuileaux. La communication horizontale entre les *tubuli* était assurée par des trous carrés d'environ 35 mm. de côté. Les surfaces étaient striées comme d'habitude, afin que le mortier y adhère mieux. Les trois motifs ont attiré mon attention par le dessin non dépourvu de goût esthétique (pl. I b). Grâce à eux les fragments peuvent être complétés. Les *tubuli* ont dû avoir une hauteur d'environ 40 cm.; la largeur était de 17,5 cm.; l'épaisseur (les petits côtés), de 11 cm.

## *Fresques (pl. II b c)*

Comme une description détaillée a été faite dans le chapitre de la chronologie, une répétition serait superflue. Des dessins grandeur nature, accompagnés d'explications, ont été dressés pour les plus grands fragments; ils sont joints au rapport déposé aux archives du Musée d'art et d'histoire.

## *Cloûs*

Différents clous en fer à tête large ont été trouvés vers l'angle nord-ouest de l'hypocauste. Quatre avaient une longueur allant de 4,5 cm. à 6 cm. Un n'avait que 2,5 cm. Un crochet servait peut-être à fixer une plaque de revêtement.

## *Céramique*

*a)* Quatre fragments de la panse d'un même vase, gris-noir à l'extérieur, émail rouge-brun à l'intérieur. Raies horizontales à l'extérieur. Epaisseur 6 mm.

*b)* Quelques autres petits fragments non décorés. L'origine romaine n'en est pas toujours sûre.

Malheureusement, les éléments les plus caractéristiques, bases, anses, parties supérieures, manquent.

*Os*

Un os fragmentaire était dans la terre de l'hypocauste, au nord-est. Il semble appartenir à la couche romaine. D'après M. le professeur Ad. Faller, qui a eu l'obligeance de l'examiner, il s'agit très probablement de la partie inférieure de l'*humerus* de la patte droite d'un chien (ou d'un loup).

*Mortier*

Plusieurs morceaux de mortier, probablement tombés des murs de la salle chauffée. On y distingue deux couches, une première rougeâtre, faite de tuileaux (épaisseur 1 à 5 mm.), une seconde plus épaisse (jusqu'à 30 mm.), très blanche, confectionnée avec beaucoup de chaux.

***EXPLICATION DES PLANCHES***

Pl. I a. — Vue des fouilles vers le lac de Gruyère. A droite, les murs de l'hypocauste. Au centre, quelques collaborateurs, de droite à gauche: P. Sturny, O. Wæber, P. Noth, S. Charrière, P. Egger. A gauche, un chalet de Villarvassaux.

b. — Fragments de tuiles (*tubuli*) provenant de la salle chauffée. Au bas, à gauche, fragment d'une tuile à rebord avec empreinte.

Pl. II a. — L'hypocauste vu du nord avec les briques des piliers *in situ*.

b. — Détail de la photo précédente: le plus grand fragment des fresques (13 cm. × 6,5 cm.) vu d'en haut. Le fond est blanc; les traits sont, l'un en rouge pompéien, l'autre en noir.

c. — Divers fragments de fresques déposés sur deux briques des piliers. On distingue le *graffito* *xj* sur le premier fragment au haut, à gauche. L'inscription se trouve à la pointe du fragment. Les deux lettres *xj* sont malheureusement posées horizontalement.